

Département de l'économie du
canton de Vaud
Service de l'économie, du logement et
du tourisme
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Lausanne, le 18 mai 2004

S:\COMMUNIPOLITIQUE\Position\2004\POL0431.doc
REJ/rf

Procédure de consultation sur le projet de loi fédérale concernant la promotion de l'information sur la place économique suisse

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier électronique du 6 mai dernier, à propos du sujet mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

En préambule, permettez-nous de vous faire part une nouvelle fois de notre sentiment de frustration quant aux pratiques de l'administration cantonale vaudoise en matière de délais de consultation sur des projets fédéraux. Ceux-ci sont généralement de quatre à six semaines plus courts que ceux d'autres organismes nous consultant sur les mêmes sujets, sous prétexte de se réserver plus de temps pour préparer sa propre prise de position. Dans le cas présent, votre invitation à prendre position nous a été adressée le 6 mai, alors que la consultation a été lancée par Berne le 31 mars, soit cinq semaines plus tard. Par ailleurs, elle ne nous laisse qu'un délai de deux semaines pour y répondre (alors que la réponse doit être adressée au seco pour le 9 juillet). Cette importante réduction des délais, ainsi que l'extrême étroitesse de ceux-ci dans le cas présent, nuit grandement à la planification du travail d'analyse du dossier soumis. Ce mode de procéder implique que notre position pourrait ne pas refléter l'avis de l'ensemble de nos membres à qui nous avons laissé un délai de réponse supérieur au 24 mai.

Dans les grandes lignes, le projet pose un certain nombre de questions sans apporter l'ensemble des réponses que nous serions en droit d'attendre. En effet, sur le fond, nous ne contestons pas la nécessité d'assurer un marketing efficace des atouts de la place économique de notre pays en vue d'y attirer de nouvelles entreprises. Par contre, à la lumière des bientôt huit ans de vie du programme RéussiteSuisse (ou « Location : Switzerland » en français fédéral), force est de constater que certains points faibles du dispositif helvétique, déjà soulevés en 1996, restent d'actualité.

En effet, bien que, dans son ensemble, la promotion de la place économique suisse ait obtenu des résultats conséquents ces dernières années, il est difficile d'y déceler le rôle précis joué par RéussiteSuisse. Il nous semble plutôt que ces succès sont le résultat de l'intense activité des promotions économiques cantonales, dont le DEV, et par extension son réseau de contacts international et intercantonal (le DEWS), est un des acteurs leader en Suisse. A ce titre, il nous paraît important que la Confédération agisse sur deux axes qui ne ressortent que partiellement du projet présenté :

1. Simplification : d'une manière générale, force est de constater que notre pays, rien qu'à l'échelon fédéral, dispose d'un important arsenal d'organismes chargé de promouvoir son image et son savoir-faire à l'étranger, comme PrésenceSuisse, SIPPO, Suisse Tourisme, etc. Toutes ces entités poursuivent, avec des publics certes différents, le même objectif : vendre « Suisse SA » à nos clients étrangers. Dans notre esprit, il serait judicieux de regrouper, si ce n'est toutes ces entités, au moins certaines d'entre elles, ce qui aurait pour avantage de présenter une plus grande clarté et engendrerait très certainement une importante réduction des coûts de structures. Dès lors, nous suggérons de tenter d'harmoniser les durées des différents mandats, afin de faire coïncider leurs échéances et ainsi pouvoir procéder aux simplifications souhaitées.
2. Coordination : comme on l'a vu précédemment, en plus d'une pléthore d'organismes fédéraux en charge de vendre notre pays, il y a également bon nombre d'organisations faisant la promotion de leur canton, voire de leur ville, en direct auprès des entreprises étrangères en quête de délocalisation. Nous pensons que l'échelon cantonal est le mieux à même de défendre les spécificités et les atouts d'une implantation; il importe également d'avoir une certaine cohérence dans le message présenté. Un organisme de coordination fédéral a donc sa place dans ce domaine pour présenter une image plus générale du pays (comme première approche) et assurer une sorte d'autorégulation de la concurrence que pourraient se livrer les promotions économiques cantonales (au détriment de la concurrence nette que leur livrent déjà certains organismes d'autres pays). Sur ce point précis, nous applaudissons la volonté annoncée dans le projet d'intensifier la coopération avec les entités cantonales.

Par contre, nous ne jugeons pas opportun, essentiellement en cette période de difficultés budgétaires majeures, de procéder à une augmentation des moyens mis à disposition de RéussiteSuisse, tel qu'envisagé dans le projet. Selon nous, il doit être possible, au vu des remarques précédentes, de faire mieux avec moins de moyens, en regroupant certaines entités et en intensifiant la coopération avec les cantons (sans nécessairement que cela induise de transferts de charges).

En conclusion, dans la mesure où il est indispensable de promouvoir la place économique suisse dans un contexte de concurrence internationale féroce, nous soutenons le projet de loi fédérale sur la promotion de l'information sur la place économique suisse, qui vise à reconduire le programme « Location : Switzerland ». Toutefois, nous estimons que l'outil actuel qu'est RéussiteSuisse doit être réformé, voire regroupé avec d'autres organismes également en charge de promouvoir notre pays à l'étranger, pour améliorer encore son efficacité et devenir plus un organe de coordination qu'un acteur en soi. L'expérience menée dans le domaine de la promotion

de la place exportatrice avec la création du Business Network Switzerland, coordonné par l'Osec, nous paraît être un modèle intéressant dont pourrait s'inspirer la Confédération.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Régis Joly
Sous-directeur